

Communiqué au sujet de l'Institution des Chartreux

Ayant été informé au mois de juin 2026 de la relation que le directeur du groupe scolaire des Chartreux, prêtre, a entretenue avec une étudiante majeure placée sous son autorité, Mgr Olivier de Germay, archevêque de Lyon, a demandé l'ouverture d'une enquête canonique et a pris à son encontre des mesures conservatoires : le retrait de sa mission de directeur, l'interdiction d'entrer en contact avec la personne concernée et de se rendre sur les sites de l'institution des Chartreux ainsi que l'interdiction d'exercer tout ministère dans le diocèse de Lyon. Un signalement pénal a également été effectué auprès du Procureur de la République de Lyon afin que les vérifications nécessaires puissent être diligentées.

Ces décisions ont été prises en conformité avec le Code de droit canonique et le Statut de l'Enseignement catholique, en lien avec la tutelle du groupe scolaire ainsi qu'avec le directeur diocésain de l'Enseignement catholique du diocèse de Lyon. Elles n'ont pas été communiquées dans un premier temps par respect pour la demande de confidentialité de la jeune femme majeure. Au terme de cet été, il est apparu indispensable que la communauté éducative soit informée et qu'une enquête interne puisse être diligentée.

L'archevêque de Lyon apporte son soutien à l'ensemble de la communauté éducative des Chartreux et, malgré la gravité de cette affaire, l'encourage à poursuivre sa mission sous la direction du nouveau directeur du groupe scolaire.